

Les qualifications soudeur et de mode opératoire :

La réalisation de travaux de qualité nécessite de vérifier que le procédé de soudage choisi et les paramètres associés permettent d'obtenir un assemblage soudé conforme aux exigences et que les soudeur sont qualifiés pour le réaliser.

Mode opératoire de soudage : Le Descriptif de Mode Opératoire de Soudage (**DMOS**) décrit les paramètres (joint, procédé, produits d'apport, paramètres de soudage,...) Un échantillon est soudé suivant ces consignes et validé par un organisme officiel. Les résultats sont notés dans un "Procès Verbal de Qualification d'un Mode Opératoire de Soudage" ou **PV-QMOS**. Un DMOS peut être appliqué tant que les variables essentielles restent dans les limites du domaine de validité (exemple : métaux ou épaisseurs voisins).

Qualification soudeur : Une qualification soudeur consiste à faire réaliser par le soudeur concerné des assemblages soudés, en présence d'un inspecteur issu d'un organisme officiel. Elle est valable pour l'assemblage réalisé (type de joint, position de soudage, épaisseur des tôles...) et aussi pour tous les assemblages jugés similaires ou plus faciles (un soudeur qualifié pour le soudage en vertical montante est automatiquement qualifié pour le soudage à plat), pour les métaux et épaisseurs voisins. La qualification d'un soudeur est valable pour une certaine durée (en général deux ans) pour autant que le soudeur réalise régulièrement le type d'assemblage concerné par la qualification.